



INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

GENERAL INFORMATION & SPECIFIC RULES



CHAMPIONNAT PROVINCIAL SENIOR MASCULIN 2017

2017 SENIOR MEN'S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

Club de curling Aurèle-Racine
12 - 19 février 2017 – February 12-19, 2017

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES / GENERAL INFORMATION

Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la réglementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance.

Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitor's Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence.

Club hôte

Club de curling Aurèle-Racine
3010 place des loisirs
Ville de Sorel-Tracy

Host club

Aurèle-Racine Curling Club
3010 place des loisirs
Ville de Sorel-Tracy

Activités protocolaires

Cérémonies d'ouverture : dimanche 12 février à 17 h 30

Banquet : dimanche 12 février à 18 h 30

(La présence de tous les participants est obligatoire lors de ces deux événements.)

Cérémonies de fermeture : dimanche 19 février à 14 h 30

(La présence des participants n'est pas obligatoire mais grandement appréciée.)

Ceremonies and social functions :

Opening Ceremonies: Sunday February 12th at 5:30 PM

Banquet: Sunday February 12th at 6:30 PM

(It is mandatory for all competitors to be present for both of these events.)

Closing Ceremonies: Sunday February 19th at 2:30 PM

(Competitors are not required to attend the closing ceremony but their presence is highly appreciated)

Arbitres en chef

M. Jean Lamère et M. Roger Grégoire

Head Umpires

Mr. Jean Lamère and Mr. Roger Grégoire

Réunion des équipes:

Dimanche 12 février à 16 h 30

Deux (2) représentant(e)s maximum par équipes.

Note: les équipes absentes perdront l'avantage de la dernière pierre pour la totalité des parties de la ronde préliminaire.

Team Meeting

Sunday February 12th at 4:30 PM

A maximum of two team members must attend the team meeting.

Note: absent teams will lose the last rock advantage for all round-robin games.

Prix d'esprit sportif Réjean-Paré

Le prix Réjean-Paré sera remis à un compétiteur qui se démarquera par son esprit sportif, plus particulièrement par le respect des règles du jeu, des officiels et des adversaires tout en demeurant compétitif. Des formulaires de vote seront remis aux équipes lors de leur arrivée au championnat.

Réjean-Paré sportsmanship award

The Réjean-Paré Sportsmanship Award is awarded annually to the player who demonstrates exemplary sportsmanship through their respect of fellow players, officials and the rules of play. Voting forms will be supplied to the teams upon their arrival at the championship.

Formulaire d'entente de participation

Ne pas oublier de signer le formulaire d'entente de participation au championnat et le remettre à l'arbitre en chef à la réunion des équipes.

Participation agreement form

All teams must sign a participation agreement form and return it to the head umpire at the team meeting.

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

<p><u>Formule du championnat</u></p> <p>Les équipes sont divisées en deux sections de huit (8) équipes et disputent un tournoi à la ronde intra-pool (7 parties) à l'issue duquel les deux (2) meilleures équipes de chaque section seront qualifiées pour la ronde éliminatoire.</p>	<p><u>Championship format</u></p> <p>Teams are divided in two pools of eight (8). A 2 section Round Robin is played (7 games) and the top two (2) teams from each pool will qualify for the championship round.</p>
<p><u>Durée des parties</u></p> <p>Les parties seront de huit (8) bouts et il y aura une pause obligatoire de 5 minutes après le quatrième bout. Toutes les parties prévues dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputées à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que quatre (4) manches aient été complétées.</p> <p>S'il y a égalité suite aux manches réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de manches supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée.</p>	<p><u>Length of games</u></p> <p>All games will be eight (8) ends and there will be a mandatory 5 minute break after the conclusion of the 4th end. All scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fourth (4th) end.</p> <p>If games are tied after the completion of the eight end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (continue where play left off without bringing stones to the opposite end)</p>
<p><u>Temps de réflexion</u></p> <p>Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter huit (8) manches sera de 30 minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque manche supplémentaire.</p>	<p><u>Thinking Time</u></p> <p>Thirty (30) minutes of thinking time will be allotted to each team to play an eight-end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.</p>
<p><u>Temps morts</u></p> <p>Chaque équipe a droit à deux (2) temps morts par partie et à un (1) temps mort à chacune des manches supplémentaires.</p> <p>Le chronométrateur arrêtera le temps au signal provenant d'un joueur de l'équipe en jeu.</p> <p>Les temps morts sont d'une durée de 90 secondes (incluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou du cinquième joueur).</p> <p>Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l'arbitre en chef.</p> <p>L'entraîneur ou le 5^e joueur (mais non les deux) peut rencontrer l'équipe à n'importe quel moment lors des 90 secondes du temps mort.</p> <p>L'entraîneur ou le 5^e joueur de l'équipe qui n'appelle pas le temps mort pourra rencontrer les joueurs à l'extrémité vitrine de la piste seulement.</p>	<p><u>Timeouts</u></p> <p>Each team may use two (2) timeouts per game, and one (1) time out for each extra end.</p> <p>The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout.</p> <p>Each timeout will last no longer than 90 seconds including any displacement time by the coach or 5th player.</p> <p>Additional time may be added at the head official's discretion.</p> <p>The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during a timeout.</p> <p>The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the home end of the ice (window side for most clubs).</p>

<p><u>Pratiques pré-compétition</u></p> <p>Chaque équipe aura droit à dix (10) minutes de pratique sur chacune des pistes (voir horaire complet à l'annexe A).</p>	<p><u>Pre-competition practices</u></p> <p>Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet before the start of the championship. See annex A for the practice schedule.</p>
<p><u>Pratiques d'avant-partie</u></p> <p>Les pratiques d'avant-partie débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur la piste désignée. Cette période ne doit pas dépasser huit (8) minutes plus deux fois une (1) minute pour les tirs de précision.</p>	<p><u>Pre-game practices</u></p> <p>Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be a maximum of eight (8) minutes per team, plus two (2) one-minute intervals to throw both shootouts.</p>
<p><u>Avantage de la dernière pierre (ronde préliminaire)</u></p> <p>L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux tirs de précision effectués lors de la pratique d'avant-partie.</p> <p>Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins deux (2) tirs de précision pendant le tournoi à la ronde (5^e joueur exclus) et les deux (2) équipes devront déclarer les deux (2) joueurs qui effectueront les lancers de précision à l'arbitre en chef avant le début de la première pratique.</p> <p>La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouge pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers) dès la fin de sa période d'échauffement. L'équipe lançant les pierres jaunes lancera donc obligatoirement la rotation antihoraire (out-turn pour droitiers) pour ses deux (2) lancers de précision.</p> <p>Une distance de « 0 cm » sera attribuée à une pierre qui s'immobilise directement sur le bouton et qui ne peut pas être mesurée.</p> <p>Une distance de 185,4 cm sera attribuée à une pierre qui s'immobilise à l'extérieur des cercles (maison).</p> <p>Si aucune équipe n'a pu obtenir l'avantage de la dernière pierre suite au processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort.</p>	<p><u>Last rock advantage (preliminary round)</u></p> <p>Last rock advantage will be determined by two shootouts made during the pre-game practice. Throws must be made according to the rules of curling for officiated play.</p> <p>Each member of the team must throw at least two (2) shootouts during the round robin (5th player excluded). Both teams must advise the official who will be throwing the shootouts before the start of the first practice.</p> <p>Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing the red stones will practice first and will complete their shootout immediately after the practice using the clockwise rotation (in-turn for right-handed curlers). The team throwing yellow stones will practice second and will complete their shootout using the counter-clockwise rotation (out-turn for right-handed curlers).</p> <p>A distance of "0 cm" will be given to a stone that come to rest directly on the button and cannot be measured.</p> <p>A distance of 1m854 (6.1 feet) will be given to a stone that comes to rest outside of the circles.</p> <p>In the event that there is a tie after both teams have completed their shootout, hammer will be determined by a coin toss.</p>
<p><u>Bris d'égalité</u></p> <p>Il n'y aura pas de bris d'égalité de disputé dans le cadre du championnat.</p>	<p><u>Tiebreakers</u></p> <p>No tiebreaker games will be played during this championship.</p>
<p><u>Classement des équipes et ronde éliminatoire</u></p> <p>À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes de chacune des 2 sections seront classées de 1 à 8 en fonction des critères suivants :</p> <p>1- Fiche victoires-défaites</p>	<p><u>Team ranking and playoffs</u></p> <p>After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 8 in each section as follows:</p> <p>1. Win-Loss record</p>

<p>2- Résultat de la ou des partie(s) entre les équipes impliquées</p> <p>3- Le cumulatif des tirs de précision. Les douze (12) meilleurs résultats sur quatorze (14) seront comptabilisés</p> <p>Toutes les équipes toujours à égalité suite à l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (tirs de précision).</p> <p>Les deux (2) meilleures équipes de chacune des sections seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (Page à 4) et seront identifiées comme suit : QA1, QA2, QB1 et QB2.</p> <p>QA2 et QB2 s'affronteront en quart de finale.</p> <p>QA1 et QB1 s'affronteront en demi-finale et le vainqueur sera automatiquement qualifié pour la finale or. Le perdant affrontera en demi-finale le gagnant du match QA2 vs QB2.</p>	<p>2. Head-to-head results of the implicated teams</p> <p>3. Shootout total – best twelve (12) of fourteen (14)</p> <p>Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (shootout)</p> <p>The top two teams from each section will advance to the playoff round (Page-4 format) and will be identified as QA1, QA2, QB1 and QB2.</p> <p>QA2 and QB2 will play each other in the quarter-final.</p> <p>QA1 and QB1 will play each other in the semi-final. The winner will advance directly to the final and the losing team will play in the other semi-final game against the winner of QA2 vs QB2.</p>
<p><u>Choix de la couleur des pierres et avantage de la dernière pierre – Ronde éliminatoire</u></p> <p>Au cours des éliminatoires, l'avantage de la dernière pierre ET le choix de la couleur des pierres seront accordés à l'équipe ayant la meilleure fiche victoires-défaites. L'équipe avec l'avantage de la dernière pierre pratiquera en premier.</p> <p>Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques et proviennent de la même section (pool), l'équipe avec le meilleur classement aura le choix de la couleur des pierres. L'avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par deux tirs de précision tel que décrit précédemment. L'équipe lançant les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers).</p> <p>Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques et qu'elles ne proviennent pas de la même section (pool), l'équipe avec le meilleur cumulatif des tirs de précision (12 meilleurs résultats sur 14) aura le choix de la couleur des pierres. L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux tirs de précision tel que décrit précédemment. L'équipe avec les pierres rouges pratiquera en premier et effectuera ses deux tirs de précision avec la rotation horaire (in-turn pour droitiers).</p> <p><u>Page (QA1 vs QB1 et QA2 vs QB2)</u></p> <p>Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et les équipes QA1 et QB1 feront leur sélection en premier. L'équipe qui a la meilleure fiche victoires-défaites ou le meilleur cumulatif des tirs de précision aura l'avantage de sélectionner en premier. Un</p>	<p><u>Rock selection and last rock advantage (playoffs)</u></p> <p>For the entirety of the playoffs, last rock advantage AND the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record. The team with last rock (hammer) will practice first.</p> <p>If both teams have the same win-loss record and they come from the same pool, the higher ranked team will have the choice of colour. Last rock advantage will be determined by two draws to the button as previously described. The team throwing red stones will practice first and will throw their two shootouts with the clockwise rotation.</p> <p>If both teams have the same record and come from opposite pools, the team with the best shootout (best 12 of 14) will have the choice of colour. Last rock will be determined by two draws to the button at previously described. The team throwing red stones will practice first and will throw their two shootouts with the clockwise rotation.</p> <p><u>Page (QA1 vs QB1 and QA2 vs QB2)</u></p> <p>Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B) and teams QA1 and QB1 will select first. The team with the better win/loss record or the best shootout (if their records are the same) will select first. A second set of rocks may be selected after every team has</p>

deuxième jeu de pierres complet pourra être sélectionné après que les quatre (4) équipes aient choisi un premier jeu (set). Toutes les équipes devront alors se constituer un jeu « final » de pierres en sélectionnant huit (8) pierres parmi les seize (16) pierres choisies. Les équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.

Demi-finale

Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et l'équipe qui a le meilleur classement aura l'occasion de choisir en premier. Un deuxième jeu complet de pierres pourra être sélectionné après que les quatre (4) équipes aient choisi un premier jeu (set). Toutes les équipes devront alors se constituer un jeu « final » de pierres en sélectionnant huit (8) pierres parmi les seize (16) pierres choisies. Les équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.

Finale

L'équipe ayant remporté le match QA1 vs QB1 aura le choix de la couleur des pierres et l'avantage de la dernière pierre. Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : rouges de la glace B) et l'équipe qui a le meilleur classement aura l'occasion de choisir en premier. Un deuxième jeu complet de pierres pourra être sélectionné après que toutes les équipes aient choisi un premier jeu (set). Toutes les équipes devront alors se constituer un jeu « final » de pierres en sélectionnant huit (8) pierres parmi les seize (16) pierres choisies. Les équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première pratique. Un jeu de pierres sera attribué par l'arbitre en chef à toute équipe qui n'aurait pas respecté cette règle.

Demi-finale et finale (alternance femmes et hommes)

Un tirage au sort permettra de déterminer quel sexe (femmes ou hommes) fera sa sélection en premier. Le gagnant aura donc le premier choix et les sélections suivantes seront effectués en alternance avec l'autre sexe. La deuxième ronde de sélection (pour le deuxième jeu de pierres par équipes) débutera avec le sexe qui a perdu le tirage au sort.

Exemple :

Les hommes remportent le tirage au sort. L'équipe avec le meilleur classement (demi-finale) ou l'équipe qui a remporté le match QA1 vs QB1 (finale) aura le premier choix. L'équipe féminine qui a le meilleur classement ou qui a remporté le match QA1 vs QB1 aura ensuite le deuxième choix. L'autre équipe masculine sélectionnera ensuite et l'équipe féminine restante sélectionnera en dernier. Pour la deuxième ronde de

chosen their first set. Teams must then select a set of eight (8) stones from their sixteen (16) by completing the provided form and returning it to the head official at least 30 minutes before the start of the first practice. The head official will select the set of stones for any team who has not respected this rule.

Semi-Final

Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B). A second set of rocks may be selected after every team has chosen their first set. Teams must then select a set of eight (8) stones from their sixteen (16) by completing the provided form and returning it to the head official at least 30 minutes before the start of the first practice. The head official will select the set of stones for any team who has not respected this rule.

Final

The team who won the Page QA1 vs QB1 will have the choice of colour AND the last rock advantage in the first end. Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: red rocks from sheet B). A second set of rocks may be selected after every team has chosen their first set. Teams must then select a set of eight (8) stones from their sixteen (16) by completing the provided form and returning it to the head official at least 30 minutes before the start of the first practice. The head official will select the set of stones for any team who has not respected this rule.

Semi-final and Final (men and women alternation)

A coin toss will determine which sex selects their rocks first. The winner of the coin toss will have first selection, and the selection will alternate between sexes. The second round of selections (for the second set of stones for each team) will begin with the sex who lost the coin toss.

Example: If the men win the coin toss, the highest ranked men's team (semi-final) or the winner of the page QA1 vs QB1 game will have the first choice of rocks. The highest ranked women's team (semi-final) or the winner of the page QA1 vs QB1 game will have the second choice. The other men's team will have the third choice and the second women's team will select fourth. The top ranked women's team (semi-final) or the winner of the page QA1 vs QB2

sélection, le premier choix reviendra à l'équipe féminine qui a le meilleur classement (demi-finale) ou l'équipe qui a remporté le match QA1 vs QB1 (finale) et ainsi de suite.

game will have the first pick for the second round of rock selections and the selection process will continue alternating between sexes from the highest ranked teams to the lowest ranked teams.

ANNEXE A – HORAIRE DES PRATIQUES**APPENDIX A – TEAM PRACTICE**

Groupe 1				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
	Photos des équipes – Groupe 1			

Groupe 2				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
	Photos des équipes – Groupe 2			

Groupe 3				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
	Photos des équipes – Groupe 3			

Groupe 4				
Heure	Glace A	Glace B	Glace C	Glace D
	Photos des équipes – Groupe 4			

ANNEXE B – CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

APPENDIX B – PARTICIPANT'S CODE OF ETHICS

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l'extérieur, endommageant ou non la glace.
- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l'obligation d'appliquer les sanctions suivantes:

- Première offense dans un match : avertissement. L'arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le bout sera complété.
- Deuxième offense dans un match pour un même joueur: expulsion; tel que stipulé dans la réglementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-7) et l'équipe doit terminer la partie avec trois joueurs.
- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l'événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE C – CODE D'ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

- Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.

- Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d'usurper l'identité d'une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.

- Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.

- Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction de l'Association canadienne de Curling ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d'une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.

- Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Dominion / Travelers, Kruger inc., Jet Ice et ceux de l'ACC telles que Tim Hortons, Kruger inc., M & M Meat Shops, Ford du Canada, World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abstienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.

- Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu.

ANNEXE D – ENTENTE DE PARTICIPATION
APPENDIX D – PARTICIPATION AGREEMENT FORM

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m’engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu’établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j’ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l’Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l’éthique dans le sport (CCES) qui exigent d’éviter de consommer des substances interdites. S’il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l’Association ou toute autre personne ayant l’autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - photographient ;
 - enregistrent des vidéos ;
 - filment ; et/ou
 - enregistrent ma voix ; et suite à
 - montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n’importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l’événement.
5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l’événement, je consens à :
 - être interviewé pendant l’événement et
 - porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J’accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)		(Mois)		(Année)	
----------	--------	--	--------	--	---------	--

Équipe	Lettres moulées	Signature
Capt		
3e		
2e		
1er		
5e		
Ent.		

OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l’équipe et l’entraîneur si applicable)
2. remettre à l’arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.